

« Étudiante, étudiant, aidez- nous à améliorer vos conditions de vie à l'UFR PhITEM »

Bon à savoir

Cette enquête s'inscrit dans l'axe 5 des objectifs du contrat pluriannuel de la Faculté des Sciences, en vue de faciliter la vie des étudiant·e·s. Un groupe de travail constitué de la direction, des représentants des services administratifs et techniques, des enseignants et des étudiants de l'UFR PhITEM s'est d'abord réuni pour définir le contenu et la forme de l'enquête puis pour analyser vos réponses et formaliser des propositions d'actions.

Les données chiffrées indiquent un **taux de satisfaction globalement positif**. Suite à vos remarques, l'UFR PhITEM s'attachera à maintenir et prolonger ce qui fonctionne bien et portera toute son attention sur les axes d'amélioration.



 **Taux de participation**

Vous avez été **274** (sur 1106) à répondre à notre enquête et nous vous en remercions !

- Soit 25% de nos effectifs
- Toutes les mentions consultées ont participé
- 34% des sondés ont choisi le questionnaire en anglais

Les résultats chiffrés de l'enquête sont disponibles sur le lien suivant :

<https://enquetes.univ-grenoble-alpes.fr/tiny/v/ww0A9shIDB>

 **Axes d'amélioration recensés**

L'offre de formation PhITEM & inscriptions administratives 

- 1/ Afin d'**améliorer les informations et la lisibilité de nos formations**, nous veillerons à mettre à jour régulièrement le contenu de l'offre de formation sur le site institutionnel de l'UGA et le site Web de l'UFR PhITEM.
- 2/ Le **déroulement des inscriptions administratives** avait été exceptionnellement perturbé en 2022-23 par le manque de matière première et l'absence de livraison des supports de carte. Précisons que les inscriptions administratives ont lieu la première quinzaine de septembre sur rendez-vous.

Aspects pédagogiques



- 1/ Les équipes pédagogiques seront sensibilisées pour améliorer la cohérence au sein d'une même formation sur l'**utilisation des plateformes pédagogiques** (Chamillo, Moodle, autres).
- 2/ Nous veillerons, dans la mesure du possible, à garantir l'accès des **étudiants internationaux primo-arrivants** aux plateformes pédagogiques tout au long de l'année,
- 3/ Nous nous engageons à prendre en compte toute demande d'inscription aux **enseignements du FLE (Français langue étrangère)** des primo arrivants non francophones (compatible avec le RDE).

Conditions d'accueil à PhITEM



1/ **Horaires** d'ouverture des bâtiments :

- L'UFR n'est pas en mesure de répondre favorablement à une demande d'extension des horaires d'ouverture des bâtiments de PhITEM en raison de contraintes liés notamment à l'entretien et au gardiennage des locaux.

Pour rappel, les bâtiments A, C, D sont ouverts de 7h30 à 19h – GreEn-ER de 7h30 à 20h.

- Au regard du taux de fréquentation de l'espace Multimédia, il n'apparaît pas pertinent à ce jour de modifier ses horaires d'ouverture.
- Les plages d'ouverture de l'accueil physique de 8h30 à 13h sont prévues pour permettre l'accès au service formation au plus grand nombre. Vous avez toujours la possibilité de contacter l'accueil par téléphone au **04 76 04 10 00** jusqu'à 16h.

2/ **Accueil en début d'année universitaire**

La direction réfléchit à l'élaboration d'un document synthétique avec les informations pratiques concernant les locaux de PhITEM (accueil, horaires, salle multimédia, salles libre-service informatique, copieurs, ...).

3/ **Aménagement des locaux et des extérieurs**

La direction de l'UFR s'engage à mettre en place une partie des aménagements suggérés lors de l'enquête, notamment :

- Installation de tables extérieurs à proximité des bâtiments PhITEM,
- Aménagement intérieur du hall du bâtiment A,
- Étude de faisabilité sur l'ajout de prises électriques en concertation avec les services techniques de l'UGA

En revanche, à ce jour, les locaux de l'UFR ne sont pas adaptés pour créer une salle de convivialité ou un lieu pour les repas.

L'UGA rencontre des difficultés avec le prestataire des distributeurs de boissons et pas seulement sur les bâtiments PhITEM. L'UFR fait systématiquement remonter les dysfonctionnements qui lui sont signalés sur l'adresse indiquée sur les machines